

# «Eloigner les armes permettra d'infléchir le taux de suicide»

## Questions à



**Jacques de Haller,**  
président de la Fédération  
des médecins suisses (FMH)

Il s'agit, par nature, d'un enjeu de santé publique, justifie Jacques de Haller. Réunie en assemblée des délégués, la Fédération des médecins suisses (FMH), qu'il préside, a décidé jeudi de soutenir l'initiative en faveur d'un durcissement de la loi sur les armes. Après le refus du parle-

ment de légiférer, la gauche a proposé un texte prévoyant l'introduction d'une clause du besoin et d'une formation adéquate comme condition à la détention d'armes à feu. Quant aux soldats, ils seraient contraints de laisser leur fusil d'assaut à l'arsenal, en dehors des périodes de service. Jacques de Haller en est convaincu: une telle disposition permettra d'infléchir le taux de suicide en Suisse.

**Le Temps: Pourquoi la FMH a-t-elle décidé de prendre position sur cette initiative?**

**Jacques de Haller:** Parce que le texte a clairement trait à des enjeux de santé publique sur deux points: le nombre de suicides d'une part, les violences domestiques d'autre part. J'observe avec satisfaction que nos délégués

se sont focalisés sur ce point pour prendre position, laissant de côté d'autres enjeux non médicaux comme la politique de sécurité. Au final, ils ont apporté un large soutien à l'initiative.

**– Les études qui établissent un lien entre les armes à domicile et les violences sont contestées par les opposants au texte...**

– Nous disposons de chiffres précis, qui reflètent une réalité incontestable: 30% des suicides, dans ce pays, impliquent des armes à feu. Et ce sont pour la plupart des suicides impulsifs. C'est-à-dire qu'ils sont commis sur un coup de tête, que ce soit sous l'effet de l'alcool, de la colère ou autre, grâce à la proximité d'une arme. Eloigner l'objet aura donc une influence sur ces drames. Les exemples canadien et

écossais le montrent. Grâce à un tour de vis législatif, le taux de suicide avec armes à feu a baissé ces dernières années dans ces pays de plus de deux tiers. Pendant ce temps, en Suisse, il prenait l'ascenseur.

**– La récolte de signatures devrait commencer en août. Participerez-vous ensuite à la campagne?**

– La FMH ne fait pas partie du comité d'initiative. Et elle n'apportera pas de soutien financier aux initiants. Cela dit, nous participerons à la diffusion des listes de signature. Par ailleurs, notre position est maintenant connue. Et au cours de la campagne, je m'engagerai afin qu'elle soit entendue. Parce que c'est une position à laquelle je crois.

**Propos recueillis par  
Ron Hochuli, Berné**